



Systeme 3M™ de protection pour cabines de peinture Dirt Trap



FICHE TECHNIQUE

N°2-021 - Mars 2016
Remplace Avril 2011

Description

Le système 3M™ de protection pour cabines de peinture Dirt Trap est un ensemble de produits destinés à être appliqués sur les parois et les vitrages des cabines de pulvérisation de façon à les protéger contre la saleté et les brouillards de peinture. Il est composé d'un revêtement non-tissé blanc adhésivé au verso, breveté, destiné aux parois, ainsi que d'un film transparent pour la protection des vitrages. Il existe par ailleurs des dévidoirs spécifiques pour ces deux produits.

Avantages du système

Facile à appliquer grâce au dévidoir, le revêtement non-tissé protège très efficacement les parois de la cabine. Le verso adhésivé permet une tenue immédiate, sans pour autant laisser de traces à l'enlèvement après plusieurs semaines d'utilisation dans des conditions normales rencontrées en atelier de carrosserie. La trame de renforcement permet de garantir au non-tissé une résistance accrue, tout en lui conférant une certaine élasticité pour compenser d'éventuels défauts de planimétrie des parois. Sa structure intrinsèque lui permet d'arrêter et de retenir brouillards de peintures et salissures, diminuant ainsi le besoin de travaux de rectification de défauts après peinture (inclusions de grains de poussières), ainsi que les travaux de nettoyage quotidiens de la cabine. Sa couleur blanche permet de garder un environnement de travail à l'aspect propre et lumineux.

Le film de protection des vitrages permet de protéger rapidement et efficacement les vitres et les éclairages, et élimine le besoin de nettoyage régulier de ces surfaces.

Le remplacement partiel de la protection est permis le cas échéant.

Propriétés physiques

- | | |
|--------------|---|
| ○ Dimensions | Non-tissé pour parois: rouleau de 90 m x 70 cm et demi-rouleau 90 m * 35 cm
Film pour vitrages : rouleau de 30.5 m x 50 cm |
| ○ Dévidoirs | Dévidoir roulant pour les parois et dévidoir aimanté pour les vitres |
| ○ Couleur | Non-tissé pour parois : blanc
Film pour vitrages : transparent |

Procédure d'installation

Préparation des surfaces :

La bonne tenue de la protection repose sur la qualité de la préparation initiale. Pour une performance optimum, le non-tissé doit être posé sur une surface parfaitement propre et sèche. Seule la première installation nécessite éventuellement une opération de nettoyage méticuleuse, les remplacements suivants pouvant se faire sans autre préparation particulière.

- Enlever, le cas échéant, les revêtements antérieurs.

- Procéder au nettoyage des parois :
 - Dans le cas d'une cabine neuve, fraîchement repeinte ou préalablement déjà protégée par le système 3M™ de protection pour cabines de peinture, un simple dégraissage est généralement suffisant. Suivant le temps de séchage de la peinture, il peut être pertinent d'effectuer un cycle de séchage à vide avant de poser la protection.
 - Dans le cas de parois très sales, il peut être nécessaire d'effectuer un ponçage pour enlever les résidus avec un disque 3M P320 ou plus fin.
 - Si les parois sont moyennement encrassées, un nettoyage à l'aide de feuilles 3M Scotch-Brite™ rouge ou gris (selon le niveau d'encrassement) et d'un nettoyant chimique est recommandé de façon à obtenir une surface parfaitement propre.

Pose du revêtement :

Dans tous les cas, la pose du système 3M™ de protection pour cabines de peinture doit se faire sur une surface dépoussiérée et sèche, de préférence entre 15 et 25°C. Porter les équipements de protection individuelle (chaussures, gants) lors de la manipulation du revêtement avec son dévidoir.

Sur les parois :

- Généralement, une hauteur correspondant à trois lés posés horizontalement est suffisante.
- Commencer par poser le lé du bas : disposer le dévidoir roulant sur une paroi de façon à pouvoir dérouler le film face adhésive contre la paroi, et dérouler suffisamment de produit pour couvrir la longueur entière de la paroi.
- Maroufler à l'aide des spatules pour bien plaquer le revêtement, en prenant soin cependant de ne pas l'étirer, et en allant vers le dévidoir.
- Les découpes (fenêtres, éclairages etc.) peuvent être faites ultérieurement, en utilisant un outil de découpe bien affuté (porter des équipements de protection appropriés).
- Remonter le dévidoir de sa propre hauteur, et procéder à la pose du 2^e lé horizontal. Idéalement, le 2^e lé devrait recouvrir le 1^{er} sur 2 cm environ. Pour éviter tout décollement, il est possible d'utiliser un ruban adhésif 3M 471 pour repasser sur la zone de recouvrement des bandes.
- Procéder de la même façon pour le 3^e lé.
- Le demi-rouleau permet de compléter certaines zones difficiles d'accès, près des portes par exemple.
- 1 rouleau et un demi rouleau permettent en général 2 applications (1 première application puis 1 remplacement) – cela dépend bien entendu des dimensions de la cabine.

Sur les vitrages :

- La pose du film transparent s'effectue en humide, avec soit de l'eau savonneuse soit le nettoyant vitre 3M 08631.
- Positionner le dévidoir sous la surface à protéger de façon à pouvoir dérouler le film face adhésive contre le vitrage.
- Pulvériser abondamment le vitrage avec de l'eau savonneuse ou le nettoyant vitre 3M 08631.
- Dérouler le film vers le haut sur une longueur légèrement supérieure à celle de la surface à couvrir.
- Maroufler de haut en bas avec une spatule fournie à cet effet.
- Effectuer les découpes de bordure le cas échéant (porter des équipements de protection appropriés).

Notes :

- La présence de plis n'est pas préjudiciable au bon fonctionnement de la protection.
- Il peut s'avérer parfois plus facile de finaliser les bordures avec un ruban adhésif : Nous recommandons d'utiliser dans ce cas le ruban 3M 471 vinyle blanc en largeur 50 mm

Remplacement du revêtement :

Le remplacement du revêtement peut se faire pour plusieurs raisons, d'ordre fonctionnel ou simplement esthétique. Le remplacement peut se faire de façon partielle.

Oter le revêtement obsolète et le remplacer par du nouveau en suivant les recommandations de pose décrites ci-dessus. Aucune autre préparation n'est en principe nécessaire.



3M France
Solutions pour la Réparation Automobile
 Boulevard de l'Oise
 95006 Cergy Pontoise Cedex
 Téléphone : 01 30 31 62 15
 Télécopieur : 01 30 31 61 36
 Internet : www.3M.com/fr/repaauto

**Important :**

Se référer à l'étiquette du produit et à la fiche de données de sécurité pour les informations concernant la sécurité et la toxicologie avant d'utiliser le produit. Sur Internet consulter : www.quickfds.com, fournisseur 3M ou par minitel 3617 code 3MFDS.

Le produit décrit dans cette fiche technique peut être utilisé pour des applications très diverses.

Nous recommandons à nos utilisateurs :

- de réaliser des essais industriels dans les conditions exactes de l'application envisagée, et de s'assurer que notre produit satisfait à ces contraintes.

- de nous consulter préalablement à toute utilisation particulière

3M ne saurait être responsable des conditions de préconisation et de mise en œuvre du produit qui, sauf demande expresse, ne lui incombent pas.

Les produits sont garantis contre tout vice de fabrication et/ou défaut de matière. La garantie octroyée par 3M est limitée exclusivement à la réparation ou au remplacement du produit reconnu défectueux provenant d'un vice de fabrication ou d'un défaut de matières, à l'exclusion de toute pénalité et/ou indemnité. La responsabilité de 3M ne saurait être engagée pour tout préjudice direct, indirect, matériel, immatériel, consécutif ou non consécutif. Ladite garantie est sans préjudice des dispositions relatives à la garantie légale.